

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42 du 12 janvier 1961 :

n° 42

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date de publication
12 janvier 1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de un million de francs Djibouti (1.000.000 de FD) est accordée à l'Association Territoriale pour la Protection de la Jeunesse en Côte Française des Somalis. La présente dépense sera imputée sur le chapitre 13, article 6, paragraphe 2-5 (nouveau), du Budget local pour l'exercice 1960.